

**PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET DU REAMENAGEMENT DE  
L'AVENUE EDOUARD BOURLAUX**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE  
DU MERCREDI 15 JUIN 2016 A 18 H 30 A LA MAV**

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur PINSOL, BORDEAUX METROPOLE  
Monsieur le Maire  
Monsieur KLEINHENTZ, Adjoint au maire  
Monsieur VENEL, Directeur des Services Techniques  
Monsieur BAQUET, Services Techniques  
Riverains (voir liste ci-jointe)

Monsieur PINSOL présente le projet d'aménagement de l'avenue Edouard BOURLAUX.

La première phase de travaux doit se réaliser à l'été 2017 pour trois mois (partie comprise entre le chemin de LEYSOTTE et la rue de BARDANAC).

Monsieur le Maire ainsi que les riverains souhaitent que les trottoirs soient en matériaux durs (enrobé) afin de permettre le passage des poussettes.

Les riverains souhaitent également :

- ➔ La mise en place d'une limite physique entre la chaussée et la bande cyclable. Point à étudier par les services de BORDEAUX METROPOLE
- ➔ La mise en place de potelets à proximité de la rue de BARDANAC afin de sécuriser les piétons.
- ➔ La verbalisation des poids lourds et bus qui stationnent sur les trottoirs avenue Edouard BOURLAUX, devant la « Grande Ferrade ». Demande d'intervention à la Police Municipale.
- ➔ Qu'une attention soit apportée sur la largeur des dépressions charrières afin de faciliter l'accès aux propriétés à proximité du chemin de LEYSOTTE.
- ➔ Une étude de faisabilité pour rajouter 3 ou 4 places de stationnement avenue Edouard BOURLAUX sur les espaces verts à proximité de la rue des LUPINS.
- ➔ L'aménagement de cinq places de stationnement avec 2,20 m de large afin de faciliter le stationnement.

Monsieur le Maire souhaite également que le projet AVP soit représenté en réunion publique début 2017.

Une attention particulière devra être apportée à la gestion des eaux pluviales situées au niveau des plateaux surélevés créés.

En effet, l'avenue Edouard BOURLAUX récupère une grande partie des eaux de ruissellement du bassin versant.

Des riverains demandent une intervention pour le nettoyage des trottoirs embroussaillés à proximité de l'INRA ainsi que le terrain privé situé à l'entrée de l'avenue Edouard BOURLAUX.  
Intervention des Services Techniques en cours depuis le 27 juin 2016.

Il est demandé de préciser le nombre total de places de stationnement sur l'avenue Edouard BOURLAUX une fois que le réaménagement sera réalisé.

Monsieur le Maire souhaite également que soit étudiée une solution de stationnement en épi côté Est du projet, afin d'augmenter le nombre de places de stationnement.

Une attention particulière devra être apportée notamment à proximité du N°39 où réside un artisan qui a besoin de stationnement pour ses véhicules professionnels.

Monsieur le Maire souhaite que le long de l'Eau Bourde le cheminement piétons soit installé à proximité immédiate, et de prévoir la position de la piste cyclable plus centrale.

Des riverains interpellent Monsieur le Maire concernant la zone bleue côté route de TOULOUSE qui leur pose des problèmes.

Monsieur le Maire indique que celle-ci a été mise en place afin d'aider les riverains à garder du stationnement à proximité de leurs habitations.

Cette zone pourra être revue à la fin des travaux du Tram.

Monsieur BELUEZET Sylvain (18, avenue Edouard BOURLAUX) interpelle Monsieur le Maire pour un projet de déplacement de son entrée.

Monsieur le Maire demande aux services de BORDEAUX METROPOLE de prendre en compte cette problématique dans le projet, afin que la prise en charge financière incombe aux services de BORDEAUX METROPOLE.

Les riverains demandent à ce que toutes les mesures soient prises afin d'éviter les nuisances sonores durant le chantier.

Fait à VILLENAVE D'ORNON, le 29 juin 2016

Le Directeur des Services Techniques



Hugues VENEL

DIFFUSION :

Riverains (voir liste ci-jointe)  
BORDEAUX METROPOLE (M. PINSOL)  
Cabinet de M. le Maire  
DST (M. VENEL)  
GDP (M. BAQUET, M. LINAS)  
Police Municipale  
Dossier Avenue Edouard BOURLAUX